

Mémoire présenté au Comité permanent de la science et de la recherche

Étude relative aux Programmes des bourses d'études supérieures et postdoctorales du gouvernement du Canada

Juin 2023

Fondée en 1951, l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU) représente plus de 72 000 professeurs, bibliothécaires, scientifiques, chercheurs et autres professionnels et membres du personnel académique, répartis dans 125 établissements d'enseignement postsecondaire du Canada, dont des universités, des collèges et des écoles polytechniques. L'ACPPU s'emploie à améliorer la qualité et l'accessibilité de l'éducation postsecondaire au Canada, dans l'intérêt public.

Introduction

L'ACPPU est heureuse de soumettre un mémoire écrit au Comité permanent de la science et de la recherche dans le cadre de l'étude relative aux Programmes des bourses d'études supérieures et postdoctorales. Les étudiantes et étudiants de cycle supérieur et les stagiaires postdoctoraux d'aujourd'hui sont les chefs de file du milieu de la recherche de demain et font partie intégrante du milieu de la recherche et de la science du Canada. Des investissements et des travaux de planification sont nécessaires au maintien d'un secteur de la recherche florissant et viable, capable de produire les connaissances requises pour améliorer la qualité de vie et relever les défis critiques auxquels nous nous heurtons en tant que société.

Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire d'accroître le nombre de bourses d'études postdoctorales et supérieures et le nombre de subventions de recherche, ainsi que leur valeur, étant donné qu'elles servent à embaucher et à former la majorité des étudiantes et des étudiants de cycle supérieur. Ces deux investissements sont nécessaires pour résoudre les problèmes d'abordabilité et appuyer la prochaine génération de chercheurs et de scientifiques.

¹ Treleven, Sarah. « [Inside the mental health crisis at Canadian universities](#) », nov. 2022. « Supporting Graduate Student Mental Health », Fédération canadienne des étudiantes et étudiants – Ontario, 2017. Consulté le 30 mai 2023. [Factsheet-GraduateMentalHealth.pdf \(cfsontario.ca\)](#)

Soutien accru aux chercheurs en début de carrière

Au Canada, la valeur des bourses d'études supérieures octroyées demeure inchangée depuis près de 20 ans, tandis que les bourses d'études postdoctorales ont seulement connu une légère hausse durant la même période. Étant donné la hausse fulgurante du coût de la vie au pays durant les derniers mois, ces bourses d'études supérieures et postdoctorales offrent un soutien ou un incitatif de plus en plus inadéquat à la poursuite d'études de cycle supérieur.

La plupart des étudiantes et étudiants de cycle supérieur et des stagiaires postdoctoraux ne bénéficient pas de bourses d'études supérieures ou postdoctorales, mais d'assistantats à la recherche financés au moyen de subventions de recherche. Pour améliorer la rémunération du personnel étudiant et permettre aux chercheurs membres du personnel académique d'embaucher des étudiantes et des étudiants de cycle supérieur et des chercheuses et chercheurs postdoctoraux, il est également nécessaire d'accroître le nombre et la valeur de ces subventions. Une rémunération compétitive et juste du travail des étudiantes et des étudiants est essentielle pour attirer des chercheuses et des chercheurs en début de carrière, et les conserver.

Lorsque les valeurs des subventions et les occasions de mener des recherches rémunérées ne sont pas adéquates, les étudiantes et étudiants de cycle supérieur et les stagiaires postdoctoraux peinent à joindre les deux bouts, ce qui peut souvent avoir un impact sur le temps et l'attention accordés à la recherche et sur la santé mentale¹. En contexte de hausse des prix de la nourriture, des loyers, des frais accessoires et des droits de scolarité, les subventions de faible valeur et l'accès limité aux occasions de mener des recherches rémunérées nuisent de plus en plus à la capacité du Canada d'élargir son bassin de chercheuses et de chercheurs compétents. Le Canada se classe au 25^e rang des pays de l'OCDE en ce qui a trait à l'obtention de diplômes de cycles supérieurs².

² OCDE, *Regards sur l'éducation, 2022 : Les indicateurs de l'OCDE*, Publications de l'OCDE, Paris, 2022.

L'ACPPU appuie les appels à l'action formulés dans le [Rapport du comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche](#) en vue de bonifier les programmes de subvention de base des conseils subventionnaires d'au moins 10 % tous les ans pendant 5 ans, ainsi que le financement destiné aux étudiantes et aux étudiants (octroyés par l'entremise de bourses d'études et de subventions des conseils subventionnaires) pour le rendre compétitif sur le plan international.

Recommandation 1

Accroître le nombre et la valeur des bourses d'études supérieures et des bourses d'études postdoctorales grâce à une augmentation de 185 millions de dollars en 2023 et de 55 millions de dollars additionnels les années suivantes.

Recommandation 2

Accroître d'au moins 10 % par année pendant 5 ans le financement des programmes de subvention de base des conseils subventionnaires.

Remédier à l'érosion du bassin de talents en sciences et en recherche au Canada

Un rapport de 2021 du Conseil des académies canadiennes a conclu que la formation d'une main-d'œuvre scientifique solide, résiliente et diversifiée était essentielle pour renforcer la capacité de recherche d'un pays, mais qu'il fallait à cette fin appuyer les chercheurs tout au long de leur carrière³.

Pourtant, au Canada, le marché du travail de la recherche axée sur la découverte connaît une érosion continue. Le nombre de postes d'assistance à l'enseignement ou de recherche de début de carrière a baissé de 17 % au cours des 15 dernières années⁴. Le Canada est le seul pays

du G7 à avoir connu une baisse de son nombre de chercheuses et de chercheurs au cours des six dernières années. De 2014 à 2018, le nombre de chercheuses et de chercheurs à temps plein par million d'habitants au Canada a chuté de 4,8 %. Durant la même période, le nombre de chercheuses et de chercheurs a augmenté de 4,9 % aux États-Unis, de 9 % au Royaume-Uni et de 20 % en Allemagne⁵.

Le fait qu'environ le tiers du personnel enseignant des universités et des collèges canadiens occupe des postes contractuels d'enseignement seulement a aussi une incidence sur la capacité de recherche. Les données de recensement révèlent que de 2006 à 2016, le nombre de professeurs d'université occupant un emploi à temps partiel ou travaillant une partie de l'année seulement a augmenté de 79 %. Selon le sondage de l'ACPPU auprès des membres de personnels académiques contractuels, la majorité des répondants aimerait pouvoir mener des recherches, mais occupe un poste qui limite ses activités professionnelles à l'enseignement.

Le gouvernement fédéral devrait collaborer avec ses partenaires et les autres parties prenantes afin de favoriser le renouvellement de la main-d'œuvre et la viabilité du secteur canadien de la recherche pour de nombreuses années.

Recommandation 3

Collaborer avec les provinces, les territoires et d'autres parties prenantes afin de mettre sur pied une stratégie pancanadienne relative à la main-d'œuvre des sciences et de la recherche et de renforcer l'enquête sur le Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges pour s'assurer qu'elle est fondée sur des données.

³ Conseil des académies canadiennes, *Dynamiser la découverte : Le comité d'experts sur les pratiques internationales pour financer la recherche en sciences naturelles et en génie*, 2021.

⁴ Statistique Canada, [Tableau 37-10-0144-01 Nombre et proportion du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes selon le rang professoral et le genre](#)

⁵ Sylvain Charbonneau, vice-recteur à la recherche et à l'innovation de l'Université d'Ottawa, Témoignage présenté au Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes, 10 février 2022.

Avancement de l'équité, de la diversité et de l'inclusion

Bien que les données disponibles soient limitées, elles indiquent que le personnel académique postsecondaire n'est pas aussi diversifié que la population étudiante ou la population active. Les données révèlent également un écart salarial important entre les hommes et les femmes et entre les enseignants de race blanche et les enseignants racialisés ou d'ascendance autochtone⁶.

C'est dans les postes à temps partiel et les postes occupés une partie de l'année que l'on trouve la plus grande proportion de chercheuses et chercheurs qualifiés issus de la diversité. Or, dans ces postes, ces personnes sont peu susceptibles de mener des activités de recherche⁷. Pour que le Canada atteigne l'excellence en matière de recherche et d'innovation, des mesures doivent être prises pour régler la question de la précarité d'emploi et accroître le nombre de postes permanents et stables dans le secteur de la science fondamentale offerts aux chercheuses et chercheurs issus de la diversité.

L'ACPPU appuie les recommandations du rapport Bouchard visant à faire en sorte que le système fédéral de soutien à la recherche assure la poursuite et la mise en œuvre du Plan d'action des trois organismes pour l'équité, la diversité et l'inclusion. Ce plan vise à créer un écosystème canadien de recherche plus équitable, diversifié et inclusif en éliminant les obstacles systémiques qui nuisent à la pleine participation de toutes les personnes talentueuses.

Enfin, le financement doit prévoir un montant de 6 millions de dollars en vue de l'élargissement de l'enquête sur le Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges, afin que cette enquête recueille des données autres que sexospécifiques, c'est-à-dire des données sur le personnel académique contractuel et des données sur le secteur collégial, afin de combler les lacunes sur le plan

informationnel qui limitent actuellement notre compréhension de l'équité, de la diversité et de l'inclusion au sein du milieu académique.

Recommandation 4

Investir dans de meilleures données et dans des engagements concrets envers l'équité, la diversité et l'inclusion, en commençant par un investissement de 26 millions de dollars pour accroître l'équité et la diversité dans le domaine de la recherche au cours des 5 prochaines années.

Résumé des recommandations

- Accroître le nombre et la valeur des bourses d'études supérieures et des bourses d'études postdoctorales grâce à une augmentation de 185 millions de dollars en 2023 et de 55 millions de dollars additionnels les années suivantes.
- Accroître d'au moins 10 % par année pendant 5 ans le financement des programmes de subvention de base des conseils subventionnaires.
- Collaborer avec les parties prenantes afin de mettre sur pied une stratégie pancanadienne relative à la main-d'œuvre des sciences et de la recherche et de renforcer l'enquête sur le Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges pour s'assurer qu'elle est fondée sur des données.
- Investir dans de meilleures données et dans des engagements concrets envers l'équité, la diversité et l'inclusion, en commençant par un investissement de 26 millions de dollars pour accroître l'équité et la diversité dans le domaine de la recherche au cours des 5 prochaines années.

⁶ Association canadienne des professeures et professeurs d'université, *Éducation postsecondaire : qu'en est-il de la diversité et de l'équité au sein du corps enseignant?*, 2018.

⁷ Ibid.